

Hannelore PIERRE

BORDEAUX DANS L'ŒUVRE DE MAURICE DE MARCIS,
AVOCAT, POÈTE ET ANTIQUAIRE

La vie intellectuelle et littéraire bordelaise du XVI^e siècle est aujourd'hui marquée par la figure prépondérante de Montaigne. Néanmoins il existait de nombreux poètes, écrivains et érudits qui ont également joué un rôle important dans le développement d'un humanisme spécifiquement bordelais. L'ampleur et la qualité de leur œuvre furent de diverse nature et d'une portée inégale mais un certain nombre de médecins, d'avocats ou de professeurs participèrent à cette effervescence intellectuelle. C'est le cas de Maurice de Marcis, poète mineur de cette époque. Il a été évoqué à trois reprises par Ernest Gaullieur dans son *Histoire du Collège de Guyenne* (1874) comme avocat s'essayant à la poésie latine¹ et mentionné une fois par Henri de La Ville de Mirmont pour ses « vers assez plats »², mais c'est Paul Courteault qui a véritablement révélé Maurice de Marcis, d'abord en 1907 dans son ouvrage sur Geoffroy de Malvyn³, puis dans une communication publiée en 1959, sous le titre « Poésies latines de Maurice de Marcis »⁴. Le présent article cherchera ainsi à exhumer le travail de P. Courteault, et à l'augmenter de quelques considérations, en s'appuyant notamment sur des textes que l'historien palois n'avait pas pu étudier. Comme on le sait, la figure du poète bordelais Ausone, professeur et homme politique actif dans la deuxième moitié du IV^e siècle après J.-C., joua un rôle important dans la construction d'une identité bordelaise humaniste, en particulier à travers le travail d'Élie Vinet, principal du collège de Guyenne et « antiquaire » attentif aux vestiges locaux. Maurice de Marcis, qui participa à la mise en place du collège de Guyenne, semble avoir également été très marqué par la figure tutélaire d'Ausone. C'est sous cet angle que je voudrais plus spécifiquement l'étudier ici. Après quelques considérations biographiques et bibliographiques, nous verrons que M. de Marcis eut un goût marqué pour l'étude des vestiges antiques, mise en valeur par sa culture classique et humaniste, et notamment par sa lecture d'Ausone. Ensuite je montrerai que ses fonctions dans l'administration de la ville l'ont amené à fréquenter un grand nombre de membres politiques et d'intellectuels éminents, dont l'intérêt commun pour leur ville et son passé transparaît dans son œuvre, brève mais éclairante.

UN ANCRAGE REGIONAL

Vie et œuvres

1 E. Gaullieur, *Histoire du Collège de Guyenne : d'après un grand nombre de documents inédits*, Paris, Sandoz & Fischbacher, 1874, p. 79, 82 et 133.

2 H. de La Ville de Mirmont, *Le Manuscrit de l'Île Barbe (Codex Leidensis Vossianus Latinus 111) et les travaux de la critique sur le texte d'Ausone. L'œuvre de Vinet et l'œuvre de Scaliger*, vol. 1, Bordeaux, 1917, p. 50 : (au sujet de l'édition d'Ausone par Étienne Charpin en 1558) « ... se trouvait un Bordelais, Maurice de Marcis (M. Martius Burdigalensis), qui, en vers assez plats, remerciait Charpin au nom de la Muse d'Ausone. »

3 P. Courteault, *Geoffroy de Malvyn. Magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617). Étude biographique et littéraire suivie de harangues, poésies et lettres inédites*, Paris, Honoré Champion, 1907.

4 P. Courteault, « Poésies latines de Maurice de Marcis », dans *Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne*, Bordeaux, Tafard, décembre-janvier 1959, p. 1-64.

Né dans une famille de la bourgeoisie bordelaise, Maurice de Marcis (en latin dans les textes : *Mauritius Martius* ou *Mauricius Marcius*)⁵ était le petit-fils d'un avocat homonyme, et le fils de Jean de Marcis et de Brigitte Candeley. Par sa mère, il était donc affilié à la famille des Candeley, qui étaient des jurats bordelais : Roger de Candeley (peut-être le grand-père de Maurice de Marcis ?) fut conseiller clerk au Parlement de Bordeaux en 1518, et Charles de Candeley (son oncle ?) fut sous-maire de la ville en 1535 ou 1536. Les De Marcis appartenaient ainsi à la bourgeoisie de robe. Parmi sa nombreuse fratrie, seul un frère, Charles de Marcis, qui composa aussi quelques vers, a laissé des traces de son existence⁶. Nous ignorons les dates de naissance et de décès de M. de Marcis, mais comme il fut élu jurat en 1534 et que l'âge requis pour cette fonction était de vingt-cinq ans minimum, Paul Courteault en a déduit qu'il était probablement né vers 1509. Il vécut au moins jusqu'en 1565, puisqu'on lui connaît des activités littéraires cette année-là.

Maurice de Marcis a particulièrement œuvré pour la mise en place du collège de Guyenne : avant même d'être élu jurat, les trois avocats Valier (ou Lalier)⁷, de La Rivière et M. de Marcis, réunis en assemblée du Conseil de la Ville, furent d'avis qu'il fallait emprunter de l'argent pour trouver des locaux, après le départ du premier principal Jean Tartas, afin d'agrandir le collège⁸. Ce fut notre avocat également, avec ses collègues Germain Ragueneau, le sous-maire, et Jean Béguey qui furent chargés, le 29 juillet 1534, de composer avec les anciens régents du collège dont Jean Tartas avait été incapable de payer les gages⁹. On le retrouve aussi le 5 août 1534 nommé commissaire avec Ragueneau, l'avocat François Ranconnet et Jean Béguey pour passer le contrat avec le nouveau principal, André de Gouvea¹⁰. La dernière information que les archives ont révélée est la contribution de M. de Marcis le 13 mars 1535 à l'élection de Ramond Desault comme Capitaine du guet¹¹. Resté fidèle à l'église catholique tout au long de sa vie, M. de Marcis se montra toutefois préoccupé par les conflits qui marquèrent la France dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, comme en témoignent quelques vers de sa plume. En outre, nombre de ses amis goûtèrent à la Réforme sans que cela n'influençât leurs relations avec lui¹².

Maurice de Marcis est l'auteur d'une part de pièces liminaires ou d'apparat pour différentes éditions d'œuvres telles que l'édition des *Opera omnia* d'Ausone par Étienne Charpin en 1558¹³ ou la *Gallia gemens* de Geoffroy de Malvyn de 1563¹⁴. D'autre

5 Il a fallu trancher entre deux appellations : on peut l'appeler « de Marcis », quoiqu'il s'agît probablement d'une noblesse attribuée arbitrairement, mais Paul Courteault et l'*Inventaire sommaire des registres de la Jurade* le désignent sous le simple nom « Marcis », comme on dit « Montaigne » pour Michel de Montaigne. On pourrait pourtant le nommer « de Marcis », comme on appelle « de Brach » Pierre de Brach.

6 En latin : *Carolus Martius*. Charles de Marcis a écrit quelques poésies d'escorte : au début de la *Gallia gemens* de Geoffroy de Malvyn (1563) ainsi que dans le tombeau poétique d'Arnaud de Ferron publié en 1565.

7 Dans les archives de la Jurade, il est écrit Lalier (G. Ducaunnès-Duval, *Archives municipales de Bordeaux, tome huitième. Inventaire sommaire des registres de la Jurade. 1520 à 1783. Volume troisième*, Bordeaux, Imprimerie nouvelle F. Pech & C^{ie}, 1905, p. 399), mais P. Courteault, « Poésies latine... », p. 7-8, l'appelle Pierre de Valier.

8 G. Ducaunnès-Duval, *Archives municipales...tome huitième...*, p. 399.

9 G. Ducaunnès-Duval, *Archives municipales...tome huitième...*, p. 400.

10 G. Ducaunnès-Duval, *Archives municipales...tome huitième...*, p. 401.

11 G. Ducaunnès-Duval, *Archives municipales de Bordeaux, tome douzième. Inventaire sommaire des registres de la Jurade. 1520 à 1783. Volume septième*, Bordeaux, Imprimerie nouvelle F. Pech & C^{ie}, 1937, p. 268.

12 P. Courteault, « Poésies latines... », p. 28-29 écrivait : « il est resté catholique, mais sans aucune préoccupation sectaire. »

13 D. Magni *Ausonii Burdigalensis poetae, Augustorum praeceptoris, uirique Consularis opera, Tertiae fere partis complemento auctoria, & siligentiore quam hactenus, censura recognita*, Lyon, Jean de Tournes, 1558. [Numérisé en ligne]. Österreichische Nationalbibliothek. Disponibilité et accès http://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_%2BZ180461104

part il est l'auteur de deux ouvrages : un recueil d'Épigrammes et le *Prosphonematicon, siue de Aduentu Christianissimi Regis Caroli IX. in suam urbem Burdigalam*, publié à Paris en 1565 par Thomas Richard. Il a également préparé l'éloge proémial en prose et cinq poèmes pour le tombeau poétique dédié à Arnaud de Ferron, publié au début de la réédition des *Commentaires sur la coutume de Bordeaux* en 1565¹⁵. Par ailleurs, Jean Guillemain¹⁶ a signalé l'existence d'un manuscrit inédit de M. de Marcis portant le titre *Hierographiae Romanae ab Vrbe condita usque ad Constantinum Maximum* : il s'agit des livres III à V d'une description des temples de la ville de Rome. Ce manuscrit est toujours conservé à la Bibliothèque Nationale de France (sous la cote Manuscrit Latin 5824).

Les *Epigrammata*¹⁷ sont un recueil constitué notamment de quelques poèmes qu'il avait composés comme pièces liminaires d'ouvrages mais aussi d'épigrammes qui ne furent publiées que dans ce livre. Les cent-onze épigrammes sont composées exclusivement en latin.

Le *Prosphonematicon, siue de aduentu christianissimi regis Caroli IX.*¹⁸ est un poème latin de deux-cent-quatorze hexamètres dactyliques directement adressé à Charles IX. Il fait partie de ces quelques textes composés à l'occasion de la venue du jeune souverain dans la ville de Bordeaux en 1565, avec le discours sur *L'Antiquité de Bourdeaux* d'Élie Vinet, en français, et l'ode latine d'Étienne de Cruseau, *Ode... sub adventum Caroli IX. regis semper augusti in suam urbem Burdigalam*¹⁹.

Enfin, nous ignorons la date de rédaction des *Hierographiae Romanae*²⁰, restées jusqu'à ce jour inédites. Les deux premiers livres de cette œuvre ont été perdus : peut-être traitaient-ils des dieux les plus importants du panthéon romain. Nous avons conservé les livres III et IV, au sujet des temples de héros et de divinités « mineures », et le livre V, dédié aux temples des empereurs divinisés, de César à Alexandre Sévère. La composition de ce manuscrit, divisé en trois livres, est la suivante :

14 *Gallia gemens. De prisca Francorum origine eorumque rebus gestis, a Faramundo usque ad initia Regni Caroli ix. semper Augusti, brevis & succincta, inque libro tres digesta descriptio...*, Bordeaux, veuve Fr. Morpain, 1563. [Numérisé en ligne]. Bibliothèques Bordeaux. Disponibilité et accès https://selene.bordeaux.fr/in/imageReader.xhtml?pid=BordeauxS_B330636101_B1151_RES_C&pageIndex=1&mode=simple&highlight=gallia%20gemens&selectedTab=thumbnail

15 *Arnoldi Ferroni Burdigalensis regii consiliarii. In Consuetudines Burdigalensium commentarium libri duo*, Lyon, Antoine Gryphe, 1565. [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de Naples. Disponibilité et accès https://books.google.fr/books?id=3A-3hEzQsAIC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

16 J. Guillemain, « L'exposition chez Guillaume du Choul », dans *Le Théâtre de la curiosité*, Paris, PUPS, 2008, p. 173.

17 *Mauritii Martii Burdigalensis Epigrammata. Ad Clariss. uirum atque Praesidem ampliss. D. Christophorum Roffiniacum Cosagium*, Bordeaux, Fr. Morpain, 1563. [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3297874.r=epigrammata%20mauritiu%20martii?rk=21459;2>

18 *Prosphonematicon, siue de aduentu christianissimi regis Caroli IX. in suam urbem Burdigalam Mauricii Marcii Burdigalensis Carmen. Ad eundem*, Paris, Thomas Richard, 1565. [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1349630?rk=21459;2>

19 *Ode Stephani Cruselli Burdigalensis sub adventum Caroli IX. regis semper augusti in suam urbem Burdigalam. Ad illustriss. uirum Micha. Hospitalium, magnum Galliae cancellarium. Burdigalae Aprilis 1565.* [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1507005m> Elle a été traduite et commentée par Philippe Tamizey de Larroque au XIX^e siècle : *Entrée du Roi Charles IX à Bordeaux. Avec un avertissement et des notes de Ph. Tamizey de Larroque*, Bordeaux, P. Chollet, 1882.

20 Ms. Latin 5824. *Hierographiae Romanae ab Vrbe condita usque ad Constantinum Maximum libri tertius, quartus et quintus : authore anonymo. decimo sexto saeculo exaratus videtur.* [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc64804n>

Liber III

1. Templum Herculis
2. Templum Aesculapīi
3. Templum Castoris et Pollucis
4. Templum Romuli
5. Templum Fauni
6. Templum Bonae deae
7. Templum Deae Viriplacae
8. Templum Bellonae
9. Templum Florae
10. Templ. Accae Larentiae
11. Templum Carmentae
12. Templum Horae
13. Templum Iuturnae
14. Templum Portumni
15. Templum Vertumni
16. Templum Siluani
17. Templum Pomonae
18. Templum deorum Manium
19. Temp. deūm Penatum
20. Templum Larum
21. Templ. Isis et Serapidis
22. Templ. Matris deūm

Liber IV

1. Templa Virtutis et Honoris
2. Templa Musarum
3. Templa Concordiae
4. Templa Fidei
5. Templ. Mentis
6. Templ. Spei
7. Templ. Pietatis
8. Templ. Pudicitiae
9. Templ. Salutis
10. Templ. Libertatis
11. Templ. Fortunae
12. Templ. Boni Euentus
13. Templ. Victoriae
14. Tempum Pacis
15. Templum Termini
16. Templ. Iuuentutis
17. Templum Romae
18. Templa Febris
19. Lucus Robigi
20. Templ. Nemesis
21. Templ. Tempestatis
22. Templ. Rediculi
23. Templ. Aii Locutii
24. Ara dei Mutini
25. Templum Quietis
26. Templum Carnae
27. Templum Nationis
28. Templum Naeniae
29. Ara Lauernae
30. Templum Felicitatis
31. Ara Misericordiae, siue Asylum
32. Panteon

Liber V

1. Templum Caesarum
2. Templum Diui Iulii
3. Templum Diui Augusti
4. Templ. Tiberii
5. Templum C. Caesaris
6. Templum Diui Claudii
7. Templum Neronis
8. Templum Vespasiani et Titi
9. Templum Domitiani
10. Templum Diui Neruae
11. Templum Diui Traiani
12. Templum Diui Hadriani
13. Templ. D. Antonini Pii
14. Templum Diui Aurelii
15. Templ. Diui Commodi
16. Templ. Diui Pertinacis
17. Templ. Bassiani
18. Templum Heliogabali
19. Templ. Alexandri Seueri

De Marcis « antiquaire »

Polygraphe, M. de Marcis composa donc aussi bien des poèmes de circonstances que des textes érudits. Son activité comme « antiquaire » apparaît dans l'ensemble de ses textes. Les *Hierographiae Romanae* se prêtaient exactement à ce type de travail et M. de Marcis y faisait l'analyse des temples de la ville de Rome, en s'appuyant volontiers sur des inscriptions latines et grecques. Néanmoins, les commentateurs sont partagés sur la présence effective de l'avocat bordelais à Rome et l'absence de toute préface à l'œuvre nous prive de ces informations contextuelles. Le chapitre trente-deux du livre IV, sur le Panthéon, fournit quelques indices qui peuvent laisser croire à la réelle présence de M. de Marcis à Rome, telle que l'expression « *nec in Vrbe tantum, ut ipse ueterum lectione confirmatus colligo* » (« Je ne rassemble pas dans la Ville assez <d'éléments> pour moi-même avoir été assuré du choix des anciens »). Il est possible que ses connaissances des temples de Rome n'aient reposé que sur sa culture érudite et livresque, comme peuvent le laisser croire les notes qui figurent à la fin du manuscrit, ajoutées après la marque de fin (« *Finis* »), et qui, si elles sont bien de sa main, montrent sa manière de travailler : il s'agit en effet de

notes prises dans divers ouvrages, par exemple dans l'édition commentée de *La Cité de Dieu* d'Augustin d'Hippone par Jean Louis Vivès (achevée en 1522)²¹, ou encore dans les scolies de Carlo Sigonio sur Tite-Live de 1556²². En revanche, il a pu étudier de manière directe les antiquités de Bordeaux, qu'il a décrites dans les *Épigrammes*, dans le *Prosphonematicon* et dans ses poèmes de circonstances. Par exemple, l'épigramme 15 décrit les Piliers de Tutelle et le Palais Gallien. M. de Marcis pensait que le premier de ces monuments avait été consacré à Priape ou à Tutèle et que le second avait été fondé par l'empereur Gallien²³ :

Ad Ausonium. De Porticu & Amphitheatro Burdig.

*Impia Burdigalae condemno silentia, uates
Inquis, & est uerum : nam monumenta siles.
Quae si urbis fastos inter tua Musa referret :
Danda tibi certe gratia maior erat.
Quadratam fultamque striatis cerne columnis
Porticum, & ingentum congeriem lapidum.
Aspice nutantes arcus fastigia circum :
Pensilis extat adhuc area, cella subest.
Aspice & insculptos, Diuum simulacra, Colossos :
Non opus hoc maius Roma, nec orbis habet.
Ara fuit quondam Tutori hic sacra Priapo,
Aut Tutelinae proxima fana deae.
Aspice & onalis uates molem Amphitheatri,
Authorem cuius te Galiene ferunt.
Hic celeres agitabat equos auriga, cruento
Mos erat hic pugiles uincere Marte feras.
Hic populusque sedens ludos spectare solebat,
Hic cantus, tragicos hic celebrare modos.
Machina quadratis surgebat structa lapillis :
Scena intus, carcer, meta, obeliscus erant.
Multa quidem ambobus detraxit longa uetustas :
Prisca tamen seruat nomina uterque locus.*

À Ausone. Sur le Portique et l'amphithéâtre de Bordeaux.

Je blâme les silences impies de Bordeaux, dis-tu, poète, et c'est vrai car tu ne parles pas des monuments²⁴. Et si ta Muse rapportait ces monuments parmi les fastes de la ville, on te

21 Par exemple, l'édition posthume *Diui Aurelii Augustini Hipponensi Episcopi de ciuitate dei libri. XXII. ad priscae uenerandaeque uetustatis exemplaria denuo collati, eruditissimisque insuper Commentariis per doctiss. uirum Ioan. Lodouicum Viuem illustrati & recogniti*, Lyon, Hugues de la Porte et héritiers d'Aymon de la Porte, 1544, p. 108.

22 *Caroli Sigonii Fasti consulares, ac triumphali acti à Romulo rege usque ad Ti. Caesarem [...]*, Venise, Paul Manuce, fils d'Alde Manuce, 1556.

23 Vinet proposait une analyse plus nuancée de l'origine de ces monuments dans son *Antiquité de Bourdeaux* (Bordeaux, Simon Millanges, 1574), qui est la version augmentée de son discours d'abord publié en 1565 chez Enguilbert de Marnef à Poitiers. [Numérisé en ligne]. Institut national de l'histoire de l'art (INHA). Disponibilité et accès <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/viewer/13434/?offset=#page=6&viewer=picture&o=bookmark&n=0&q> : plutôt que de trancher, Vinet exposait alors les diverses hypothèses avancées (sections 17-19 ; le texte n'est numéroté par sections que dans l'édition de 1574).

24 Ici M. de Marcis répond au poème d'Ausone sur *Burdigala*, dernière pièce du recueil de l'*Ordo Vrbiium Nobilium*, dans lequel il était principalement question, en matière de monuments, de la fontaine bordelaise

devrait assurément une plus grande reconnaissance. Aperçois le Portique bien proportionné et soutenu par des colonnes cannelées, et le tas de pierres immenses. Regarde les arcs qui menacent ruine autour de son faite : encore jusqu'ici, un sol, au-dessus, bâti sur des piliers, en-dessous, une pièce. Regarde aussi les reliefs gigantesques, des représentations de divinités : ni Rome ni le monde n'ont d'ouvrage plus grand que celui-ci. Jadis il y eut ici un autel dédié à Priape Protecteur, ou bien tout près, des temples consacrés à la déesse tutélaire. Regarde aussi, poète, la masse de l'amphithéâtre ovale, dont on rapporte que c'est toi, Gallien, qui en fut l'instigateur. Ici l'aurige dirigeait des chevaux rapides, ici on avait coutume que les pugilistes vainquent des bêtes sauvages dans une lutte sanglante. Et ici le peuple avait l'habitude de s'asseoir pour regarder des jeux, ici pour assister à des chants, ici à des mélodies tragiques. Le bâtiment se dressait, construit de petites pierres carrées : à l'intérieur il y avait la scène, la corde, la borne, l'obélisque. En vérité, une très longue durée a ôté beaucoup à ces deux édifices : cependant, l'un et l'autre endroits conservent leurs anciens noms²⁵.

M. de Marcis avait également proposé une étymologie du toponyme latin de Bordeaux dans le *Prosphonematicon* (v. 143-145), s'inscrivant alors en faux vis-à-vis d'autres savants²⁶ :

*Burda hinc, Gala cingit & illinc
Vrbis utrumque latus, non paruae flumina famae
Burdigala unde suum retinet celeberrima nomen.*

D'un côté l'Eau Bourde et de l'autre la Jalle entourent chacun des deux côtés de la ville, fleuves d'une renommée non des moindres, d'où Bordeaux, ville très fréquentée, tient son propre nom.

En prétendant que Bordeaux (*Burdigala*) tirait son nom de deux rivières, l'Eau Bourde et la Jalle (*Burda* et *Gala*), M. de Marcis laissait paraître son attention toute particulière pour l'histoire ancienne de sa ville natale, et même si elle était parfois erronée, son analyse des antiquités romaines et bordelaises fut corroborée et rendue possible grâce à sa culture classique.

La culture classique de Maurice de Marcis

La culture de M. de Marcis se démarque certes peu de celle de ses contemporains mais elle fait de lui un de ces Bordelais qui participèrent à un mouvement commun pour faire de Bordeaux une ville humaniste. Le lieu et la teneur des études de l'avocat-poète ne sont pas connus, mais outre une formation en droit, il dut recevoir une éducation en latin et peut-être en grec, comme en témoignent ses écrits. Le titre de ses œuvres, d'abord, atteste une

appelée *Diuona* et des antiques murs qui ceignaient la ville. Ici M. de Marcis répond au poème d'Ausone sur *Burdigala*, dernière pièce du recueil de l'*Ordo Vrbium Nobilium*, dans lequel il était principalement question, en matière de monuments, de la fontaine bordelaise appelée *Diuona* et des antiques murs qui ceignaient la ville.

25 Sauf mention contraire, les traductions proposées sont miennes.

26 Il s'oppose par exemple à É. Vinet, *L'Antiquité de Bourdeaux*, sections 31 à 35, notamment : « Car en ce mot de *Burdegala*, il me semble, que l'on peut comme sentir le nom de *Bituriges* : comme si on auoit dit au commencement *Biturigala*. & qu'en la seconde partie dudit nom se voit le nom du païs, dont est sorti ce peuple : qui est *Gallus* et Gaule. Pai tousiours soustenu cete etymologie du nom de Bourdeaux, autant contre ceus, qui s'otement me venoient composer BOVRDEAVS du bord des eaues de la Garonne : que contre de plus fins, qui m'amenoient la BOVRDE, & la IALE, deus petites riueroles : entre lesquelles Bourdeaux est assis. »

certaine connaissance du grec. Le poème dédié à Charles IX s'inscrit dans la tradition classique du *prosphônêtikos* ou *prosphônêmatikos* <logos>, qui désignait dans la théorie rhétorique classique un sous-genre de l'éloge, celui du simple éloge du gouverneur, utilisé notamment lors de l'arrivée de celui-ci dans une cité de l'empire²⁷. L'Italien Antonio Sebastiano dit Minturno (c. 1500-1574) avait également écrit un *De adventu Caroli V.* pour la venue et le couronnement de l'empereur Charles Quint en Italie en 1529-1530, et l'un des grands modèles du genre était Claudien à travers ses panégyriques²⁸. Toutefois, M. de Marcis choisit de placer en tête le nom grec, *prosphonematicon*, entre autres différences avec le texte de Minturno (le très jeune souverain français Charles IX se rendait à Bordeaux, ce qui avait une allure et une symbolique bien différentes de la venue en Italie de Charles Quint, qui avait alors trente ans et devenait l'empereur du Saint-Empire). Quant au titre *Hierographiae Romanae*, il repose sur la transcription du grec ἱερογραφία. Le terme n'existait pas en grec classique mais dans l'article ἱερογραμματοῦς, de son *Thesaurus linguae graecae*, Henri Estienne a défini les ἱερογραφία comme « *Rerum diuinarum adumbratio per quaedam signa* » (« le contour des choses divines à travers certains signes »)²⁹. La définition d'Émile Littré n'éclaire pas davantage ce qu'est l'œuvre de M. de Marcis, puisqu'il définit la « hiéroglyphie » comme la « description des différentes religions »³⁰ et, en outre, aucun autre ouvrage ne semble porter ce titre à l'époque. La connaissance du grec de l'avocat bordelais s'affiche également de manière sporadique dans le manuscrit des *Hierographiae Romanae*, où l'on trouve quelques expressions en grec, telles que « *ideoque dictas ὁμοιουσας* » (IV, 2) pour expliquer l'étymologie du nom des Muses, « *dictum ut γερουσια apud Graecos* » (IV, 3) où il donne l'équivalent grec du *senatus* latin, ou encore « *τῶν πάντων [sic] θεῶν in Campo Martio templum* » (IV, 32) pour expliquer celle du Panthéon. Très rarement M. de Marcis rapporte des citations en grec. C'est cependant le cas au sujet du temple d'Esculape (III, 2) lorsqu'il cite le médecin Claude Galien. Un balayage rapide et non exhaustif du manuscrit nous laisse également entrevoir que sont mentionnés à plusieurs reprises des auteurs grecs tels qu'Homère, Hésiode, Strabon, Plutarque ou encore Flavius Josèphe. Il avait donc une certaine connaissance de la langue et du monde grecs, mais comme le texte présente parfois des erreurs, il faudrait encore une fois s'interroger sur les sources de M. de Marcis : consultait-il le texte grec à la source ou avait-il accès à des documents de seconde main ?

La culture de l'avocat bordelais est aussi visible dans les références mythologiques et historiques qui émaillent ses textes et qui proviennent de son instruction et de ses lectures. Il connaissait de la sorte parfaitement le panthéon des divinités romaines ainsi que l'histoire des empereurs. Il a aussi fait référence à de nombreux auteurs antiques, dont il a repris des expressions et du vocabulaire, dont il a cité des passages et qu'il a imités souvent, selon un des grands principes de la poésie de la Renaissance³¹. Par exemple, le retour de l'Âge d'or,

27 L. Pernot, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain*, vol. 1, Paris, Institut d'études augustiniennes, 1993, p. 96.

28 Voir R. Behar, « Le *De adventu Caroli V. Imperatoris in Italiam* (c. 1536) de Minturno : la célébration héroïque et mythique de Charles-Quint », *La Lyre et la pourpre. Poésie latine et politique de l'Antiquité tardive à la Renaissance*, N. Catellani-Dufrêne et M. Perrin (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 117-132.

29 *Thesaurus graecae linguae ab Henrico Stephano constructus: in quo praeter alia plurima quae primus praestitit vocabula in certas classes distribuit, multiplici derivatorum serie...*, Paris, A. Firmin-Didot, 1572, p. 1646.

30 É. Littré, *Dictionnaire de la langue française (Littré)*. Tome 2, 1873, s. v. Hiéroglyphie.

31 Sur la poétique de l'imitation chez les poètes de la Renaissance, voir V. Leroux, É. Sérès et al., *Théories poétiques néo-latines*, Genève, Droz, 2017, en particulier la troisième partie consacrée à l'imitation, p. 327-523. Maurice de Marcis est évidemment imprégné des classes de grammaire et de rhétorique dans lesquelles il était

comparé à l'arrivée du roi dans le *Prosphonematicon* (v. 88 : *Carle tuo aduentu redeunt Saturnia regna*), est typique d'une imitation de Virgile (*Bucoliques*, IV, 6 : *Iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna*). Quelques vers de ce poème renvoient également les lecteurs avertis à Virgile, Ovide, Salluste ou encore à Ausone : par exemple, au sujet des Béarnais, M. de Marcis utilise l'expression « *tam lingua, quam pede promptus* » (v. 60), qui rappelle « *promptior lingua quam manu* » chez Salluste (*La Guerre de Jugurtha*, 44, 1) pour décrire l'armée d'Albinus. On trouve encore d'autres expressions virgiliennes et une référence à Ovide (*Amours*, III, 1 : *dulce queruntur aues*), au sujet des oiseaux au vers 84 : « *uolucres in dumis dulce queruntur* ». Les imitations de Catulle, de l'Anthologie latine ou de Martial sont nombreuses dans les épigrammes. Par exemple, les pièces poétiques qui mettent en scène des animaux (l'épigramme 41 par exemple) ne sont pas sans rappeler la déploration de la mort de l'oiseau de Lesbie par Catulle (*Poésies*, 2 et 3). Pour écrire sa description des temples de Rome aussi, M. de Marcis s'est appuyé sur de nombreux auteurs antiques, tels que, dans l'exemple du Panthéon (IV, 32), Varron, Virgile (dont il cite deux vers de l'*Énéide*), Pline, Pompeius Festus, Cassiodore et Spartien, un des auteurs de l'*Histoire Auguste*. Ainsi, la culture latine de M. de Marcis était solide, quoiqu'elle ne fût pas très originale. Il connaissait aussi les avancées et réflexions récentes des humanistes italiens et français, puisque dans ce même chapitre par exemple, il a mentionné Platina³², dont il cite le *Liber de uita Christi ac omnium pontificum*, Raimondo Marliano³³ et Alessandro Alessandri³⁴. Enfin, M. de Marcis a cité à l'occasion de ce chapitre son concitoyen lyonnais Guillaume du Choul³⁵, humaniste, archéologue et conseiller du roi, grâce à qui il avait vu une médaille représentant le Panthéon de Rome.

L'Ausone de Maurice de Marcis

Parmi tous les auteurs antiques qu'il connaissait, M. de Marcis portait un intérêt tout particulier à Ausone, le poète antique local. Cet engouement apparaissait dès 1558, lorsqu'il a écrit un poème pour l'édition des *Opera omnia* d'Ausone par Étienne Charpin. Cette édition marqua un renouveau des études ausoniennes grâce à la découverte du manuscrit *Leidensis Vossianus Latinus F. 111* près de Lyon, qui mettait au jour un certain nombre de textes d'Ausone jusqu'alors inédits. Que M. de Marcis ait participé à cette édition en l'ornant d'un poème de remerciement montre qu'il portait un grand intérêt à la diffusion du texte d'Ausone. Le poète latin est aussi cité une fois dans le *Prosphonematicon*, deux fois dans les poèmes de l'avocat bordelais pour le tombeau poétique d'Arnaud de Ferron et treize

demandé aux élèves de composer à la manière de tel ou tel auteur ou bien d'écrire dans tel style sur tel sujet mythologique. En ce qui concerne son imitation d'Ausone, il ne faut certainement pas y voir un trait de son initiation au style ausonien au collège de Guyenne puisqu'il n'y fut pas élève, le collège n'existant pas encore à l'époque de son instruction. Cette admiration et cette imitation d'Ausone n'étaient pas propres aux poètes bordelais (même si ces derniers y ajoutèrent une dimension politique) puisque le groupe de poète du *sodalitium lugdunense* s'inspira aussi beaucoup du poète bordelais. Voir S. Laigneau-Fontaine, « L'Ausone du *sodalitium Lugdunense* », *La Réception d'Ausone dans les littératures européennes*, É. Wolff (dir.), Bordeaux, Ausonius éditions, 2019, p. 315-331.

32 Surnom de Bartolomeo Sacchi (1421-1581).

33 Il éditait les *Commentaires sur la guerre des Gaules* de César pour la première fois à Venise en 1482.

34 Alessandro Alessandri (1461-1523) était l'auteur du *Alexandri ab Alexandro iurisperiti Neapolitani Genialium dierum libri sex*, paru à Paris chez Jean Pierre en 1532.

35 Guillaume du Choul (1496 ?-1555) composa un *Discours de la religion des anciens Romains... illustré d'un grand nombre de médailles et de plusieurs belles figures retirées des marbres antiques, qui se treuvent à Rome et par nostre Gaule*, paru chez G. Rouille à Lyon en 1556.

fois à travers sept poèmes des *Epigrammata*, mais aussi à plusieurs reprises dans les *Hierographiae Romanae*, où il est appelé « *Ausonius nostras* ».

M. de Marcis a non seulement consacré à la mémoire d'Ausone plusieurs vers ou poèmes, mais il a encore imité ou repris de nombreuses fois des expressions ou des vers du poète. Par exemple, ses épigrammes 32 et 33 sur les douze travaux d'Hercule ont largement été inspirées par les *Monosticha de aerumnis Herculis* d'Ausone (XIV, 17 Green), comme l'étaient du reste aussi les épigrammes 245 et 246 de Martial Monier³⁶. En outre, dans son épigramme 15, adressée à Ausone, le premier vers « *Impia Burdigalae condemno silentia, uates* » (« Je blâme les silences impies de Bordeaux, dis-tu, poète ») est un renvoi au premier vers sur Bordeaux dans l'*Ordo urbium nobilium* d'Ausone : « *Impia iam dudum condemno silentia...* » (« Depuis longtemps je condamne l'impiété de mon silence... »³⁷). La fin de son épigramme 3 aussi, dans laquelle le livre (c'est-à-dire l'édition d'Ausone par É. Charpin) s'adresse au lecteur, ressemble à une variation de l'*Ordo urbium nobilium*. Maurice de Marcis a écrit ainsi (v. 13-14) :

*Burdigala Ausonio insignis, Vassata superba est :
Haec tulit, illa aluit, Roma potens rapuit.*

Grâce à Ausone, Bordeaux est illustre et Bazas est fière :
Celle-ci l'a fait naître, celle-là l'a nourri, la puissante Rome l'a emporté.

Le thème des deux patries, qui remonte à une conception classique, apparaissait déjà aux vers 39-41 du poème ausonien sur *Burdigala* :

*Haec patria est, patrias sed Roma superuenit omnes.
Diligo Burdigalam, Romam colo. Cuius in hac sum,
Consul in ambabus : cunae hic, ibi sella curulis.*

C'est ma patrie : mais au-dessus de toutes les patries passe Rome. Mon amour à Bordeaux : à Rome mon respect. Je suis citoyen dans l'une, consul dans les deux ; mon berceau est ici, là-bas mon siège curule³⁸.

Toutefois, l'avocat-poète attribuait deux petites patries à Ausone, Bazas et Bordeaux, quand le poète modèle lui-même ne mentionnait que Bordeaux. En outre, la formule *consul in ambabus* est appliquée dans l'épigramme 36 à Brinon, président au parlement de Bordeaux et originaire de Paris. De ce poème, M. de Marcis a repris également l'expression « *Oceanus pater* » au v. 10 du *Prosphonematicon*³⁹. Il devait donc bien connaître cette œuvre d'Ausone qui

36 Martial Monier, originaire de Limoges et ami de Pierre de Brach, poussait la variation plus loin puisqu'il ne reprenait pas les douze travaux d'Hercule mais les « *Duodecim gesta Vlyssis, ex Homero* ». Voir *Martialis Monerii Lemonici epigrammata. Elogiae, et odae*, Bordeaux, Simon Millanges, 1573. [Numérisé en ligne]. Bibliothèques Bordeaux. Disponibilité et accès https://selene.bordeaux.fr/in/imageReader.xhtml?id=BordeauxS_B330636101_B4827&pageIndex=1&mode=simple&selectedTab=thumbnail

37 Édition de référence de R. P. H. Green (1991) et traduction de M. Jasinski (1934).

38 Édition de Green et traduction de M. Jasinski.

39 Au vers 9 dans l'*Ordo Urbium Nobilium* d'Ausone.

avait beaucoup intéressé les Bordelais pour ce qu'elle leur apprenait de leur ville, à tel point qu'Élie Vinet l'avait fait imprimer seule en 1565 chez Enguilbert de Marnef à Poitiers.

Il y a également quelques termes ou expressions employés par M. de Marcis qui pourraient laisser croire qu'il fut un lecteur attentif des poèmes commémoratifs d'Ausone (en particulier les *Parentalia* et les *Professores*), qui faisaient partie des textes mis en lumière par Étienne Charpin dans sa découverte d'un manuscrit à la fin des années 1550. Ces thèmes ou ces termes font toutefois souvent partie d'une culture commune et répandue, de lieux communs de la littérature latine. C'est le cas du terme dépréciatif « *causidicus* » (*Epigr.* 38, 1 ; 77, 1 ; 93,1 et 97) pour désigner les orateurs, qui a cependant été aussi employé à plusieurs reprises par Cicéron mais que l'on retrouve clairement chez Ausone au sujet d'un compatriote (*Prof.* 23, 2 Green), tout comme l'a employé M. de Marcis, par exemple au sujet de l'avocat et grand buveur Britton (*Epigr.* 97 : *Ad Bacchum, de Brittone causidico*). De plus, le thème de la mort injuste, présente dans les épigrammes de l'avocat bordelais, rappelle les recueils commémoratifs d'Ausone⁴⁰, de même que la formule « *si quis post funera sensus* » (*Epigr.* 71, 7), qui apparaît aussi dans la poésie ausonienne⁴¹. La similarité de certaines expressions laisse supposer que plusieurs épigrammes de M. de Marcis dédiées à des personnages décédés ont été écrites avec le modèle des *Parentalia* ou des *Professores* d'Ausone en filigrane, mais on ne peut affirmer qu'ils furent son modèle exclusif, puisqu'il s'agit de formules assez fréquentes dans ce type de poèmes.

On retrouve donc quelques réminiscences possibles d'Ausone chez M. de Marcis, et son intérêt pour le poète latin comme modèle était partagé par un grand nombre de ses concitoyens. C'est probablement à leur contact que notre avocat fut pris d'une telle admiration pour Ausone.

DE MARCIS ET LES RESEAUX DE SOCIABILITE BORDELAIS

Les hommes de droit

Quoique désormais complètement oublié, M. de Marcis fut un maillon non insignifiant des cercles de sociabilité de Bordeaux. En effet, Paul Courteault, qui a consacré son analyse aux épigrammes seules, a montré comment ces dernières témoignaient des liens de l'avocat-poète avec plusieurs magistrats, conseillers et parlementaires bordelais. Ainsi son recueil poétique était dédié à Christophe de Roffignac, second président au Parlement de Bordeaux à partir de 1555, où il fut le chef de la majorité catholique. Ses poèmes portent aussi la trace de relations avec d'autres membres éminents de la basoche tels que les présidents Nicolas Bohier et Joseph de La Chassigne, mais encore Arnaud de Ferron⁴², Étienne de La Boétie⁴³, l'avocat Pierre Paschal⁴⁴, Gabriel de Cruseau et son neveu Étienne

40 Le thème, qui est commun dans les inscriptions funéraires latines, apparaît à la fois dans les poèmes d'Ausone et de M. de Marcis. Ce dernier emploie l'expression *invida mors* qui renvoie au thème de *invidia fati* (« la jalousie du destin »), particulièrement bien représentée dans les recueils commémoratifs d'Ausone, par exemple, dans les poèmes 6, 11, 12, 14 et 18 des *Professores* (Green). L'idée de la mort prématurée se transcrit aussi dans les vers d'Ausone à travers la formule *fortuna rapuit* (*Prof.*, 6, 33 Green) : M. de Marcis écrit *mors rapuit* (épigramme 73 et dans le poème *Ad uiatorem* du tombeau d'Arnaud de Ferron).

41 On trouve ainsi *sensus si manibus ullus* (*Prof.*, 23, 13 Green) et *si quid apud manes sentis* (*Par.*, 22, 15 Green).

42 Arnaud ou Arnaud de Ferron (1515-1563) fut conseiller au parlement de Bordeaux et historien ; voir G. Grente et M. Simonin, *Dictionnaire des lettres françaises : le XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 514-515.

43 Étienne de La Boétie (1530-1563), principalement connu pour son amitié avec Montaigne, était devenu conseiller au parlement de Bordeaux en 1553 ; voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 654-656.

44 Pierre Paschal fut avocat au parlement de Bordeaux puis maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi de Navarre et était l'ami de Geoffroy de Malvyn. Il ne faut pas le confondre avec l'historiographe du roi Pierre de Paschal (1522-1565). De la vie de l'avocat bordelais, on connaît peu d'éléments. Voir par exemple

de Cruseau⁴⁵ et d'autres avocats, plus ou moins bien identifiables. Il fut aussi l'ami de Geoffroy de Malvyn⁴⁶, conseiller laïc en 1568. Ses poèmes permettent ainsi de nouer un très grand réseau d'hommes de loi autour de M. de Marcis et montrent qu'il s'inscrivait dans les cercles actifs et bourgeois de la ville.

Les professeurs

En outre, les épigrammes témoignent de ses nombreux liens avec des professeurs du collège de Guyenne, tels que Claude Budin, Jean Visagier⁴⁷, Jean Hervé qui était le sous-principal de Vinet, ou Antoine de Gouvéa⁴⁸. La participation de Maurice de Marcis à l'établissement pérenne du collège de Guyenne en tant qu'avocat et jurat, à son agrandissement matériel ainsi qu'à la venue d'André de Gouvéa comme principal montrent sa volonté de défendre Bordeaux comme ville capable de produire une élite intellectuelle rayonnante. De fait, l'arrivée de Gouvéa à la tête de l'établissement a marqué un tournant important dans son développement. M. de Marcis fut aussi en rapports avec Élie Vinet, avec qui il partageait des goûts communs comme le développement d'une éducation humaniste à Bordeaux, la connaissance et la diffusion des poèmes d'Ausone, l'étude des antiquités locales et l'érudition. Les deux hommes se connaissaient et avaient peu ou prou le même âge. On peut se demander si M. de Marcis ne fut pas l'un de ceux qui réclamèrent ardemment à Vinet d'éditer le texte d'Ausone, tel que nous l'apprenait Vinet lui-même dans sa préface des *Opera omnia* d'Ausone de 1580, où il écrivait :

[...] *ex Senatu tandem & aliis ordinibus uiri docti & graues a me familiariter saepe postularunt, ut [...] Ausonio, operam quoque suo, uel potius, ut ipsi loquebantur, nostro nauarem [...]. Quibus amicis & uiris primariis, uisum est tandem obtemperare [...].*

[...] finalement des hommes savants et importants, qui étaient issus du Parlement et d'autres ordres et que je connaissais très bien, me firent souvent la même requête : [...] ils me demandaient de m'occuper diligemment de leur cher Ausone (ou plutôt de notre cher Ausone, comme ils le disaient eux-mêmes) [...]. Finalement, il m'a paru bon d'obtempérer à la demande de ces amis et hommes de premier rang [...] ⁴⁹.

P. Courteault, *Geoffroy de Malvyn...*, p. 45. Il avait notamment écrit un des poèmes liminaires à la *Gallia gemens* (1563) de Malvyn ainsi qu'un éloge en prose d'Élie Vinet à la fin de la réédition posthume des *Opera omnia* d'Ausone en 1590.

45 Gabriel et son neveu Étienne de Cruseau étaient conseillers au parlement de Bordeaux. Voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 312.

46 Geoffroy de Malvyn (c. 1545-1617) fut également conseiller au parlement de Bordeaux. Il faisait partie des cercles humanistes lettrés bordelais et était ainsi l'ami de Pierre de Brach et Florimond de Raemond. Il était par ailleurs le cousin de Michel de Montaigne. Sa composition littéraire principale est une épopée latine, la *Gallia gemens*, publiée en 1563. Voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 779.

47 Jean Visagier (c. 1510-1542) fut d'abord maître ès arts au collège Sainte-Barbe à Paris puis il fit partie des premiers professeurs engagés par Jean de Tartas au collège de Guyenne, qu'il quitta peut-être vers 1534. C'est donc dans les années 1533-1534 que Maurice de Marcis dut le connaître. Par ailleurs il participa au groupe des humanistes et poètes néo-latins lyonnais et fut l'auteur d'un recueil d'épigrammes paru en 1536 à Lyon. Voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 1200-1201.

48 Antoine de Gouvéa (c. 1505-1566) était le frère du principal du collège de Guyenne André de Gouvéa (1497-1548). Antoine y enseigna lui-même pendant trois ans, ce qui lui permit de faire la rencontre de M. de Marcis. Il a également écrit un recueil d'épigrammes publié à Lyon en 1539. Voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 574-575.

49 *Ausonii Burdigalensis... omnia, quae adhuc in veteribus bibliothecis inueniri potuerunt, opera, adhaec, Symmachi, & Pontii Paulini litterae ad Ausonium scriptae : tum Ciceronis, Sulpicia, aliorumque quorundam veterum carmina nonnulla, cuncta ad*

Il est probable que M. de Marcis faisait partie de ces « *uiri docti & graues* » (« des hommes savants et importants ») et « *amicis & uiris primariis* » (« amis et hommes de premier rang »), même si Vinet n'a pas nommé ces hommes. L'avocat bordelais avait un grand respect pour Vinet, comme le montre l'épigramme 110 qui lui était dédiée et s'achève par ces mots : « *Vinete, placere / est mihi iudicio sat uoluisse tuo* » (« Vinet, avoir voulu plaire à ton jugement me suffit. »). Il avait dû accueillir très favorablement l'édition bordelaise des œuvres d'Ausone qui, symboliquement, rendait à la ville son ancêtre.

Maurice de Marcis put recevoir diverses influences au sein de ces réseaux intellectuels et cercles de sociabilité, dans lesquels une émulation existait autour du passé local et de la figure d'Ausone. Cette émulation s'est justement illustrée dans la création du collège de Guyenne, dans l'installation tardive d'un atelier d'imprimerie en 1572 par Simon Millanges, et dans quelques éditions d'ouvrages consacrés à la ville, comme *L'Antiquité de Bourdeaux* de Vinet en 1565, son édition commentée d'Ausone en 1580 ou *l'Hymne de Bourdeaux* de Pierre de Brach⁵⁰.

Maurice de Marcis et la politique

Les liens de M. de Marcis avec l'élite politique et intellectuelle de Bordeaux l'inscrivaient donc dans des préoccupations et une vision politiques. L'attention portée à la mémoire et à l'étude d'Ausone participait à un mouvement plus large de défense de la légitimité et de l'ancienneté de Bordeaux vis-à-vis d'autres villes, et en particulier Paris⁵¹. C'est dans cette perspective que la figure d'Ausone a eu une importance significative.

M. de Marcis désignait les Bordelais comme les descendants d'Ausone. Par exemple, au dernier vers de son épigramme 95 dédiée à Jean Deniset, professeur au collège de Guyenne⁵², l'avocat bordelais écrivait : « *Burdigala, Ausoniis dat monumenta tui* » (« Bordeaux donne tes monuments [intellectuels] aux Ausones [aux descendants d'Ausone] »). On trouve une expression et une idée similaires dans l'inscription du linteau apposé au-dessus de la porte du collège en 1543 : « *ferque tuis multos ciuibus Ausonios* » (« et donne beaucoup d'Ausones à tes concitoyens »)⁵³. Dans les deux cas, les Bordelais reçurent le nom d'« *Ausonii* », pérennisant ainsi la certitude qu'ils étaient les descendants intellectuels directs d'Ausone. De sorte que l'on pourrait supposer que M. de Marcis lui-même fut l'un de ceux qui participèrent à la rédaction de l'inscription du linteau, ou du moins qu'il l'approuva tout à fait.

L'engouement de l'avocat pour le poète antique se manifeste aussi dans l'épigramme 15, dédiée à Ausone en personne, à qui il fait visiter le Bordeaux du XVI^e siècle, ou bien encore

varia, vetera, nouaque exemplaria emendata, commentariique illustrata per Eliam Vinetum [...], Bordeaux, Simon Millanges, 1580. [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3296585.r=elie%20vinet?rk=21459;2>

50 Voir Pierre de Brach, *Les Poemes de Pierre de Brach Bourdelois. Divisés en trois livres*, Bordeaux, Simon Millanges, 1576.

51 À ce sujet, voir F. Lemerle, « Les villes du royaume de France à la Renaissance : entre antiquités et modernités », *Seizième siècle*, 9, 2013, p. 37-45.

52 Jean Deniset fut professeur de rhétorique au collège de Guyenne. Voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 335.

53 Pour l'édition et la traduction du linteau de la porte du collège de Guyenne, on se reportera à A. Legros, « Inscription du linteau de la porte du collège de Guyenne de Montaigne », [En ligne]. Bibliothèques Virtuelles Humanistes – 03/09/2013 [Page consultée le 20 décembre 2022]. Disponibilité et accès <https://montaigne.univ-tours.fr/inscription-college-guyenne/#Linteau/>

dans l'épigramme 92, au sujet de la propriété du Bouscat de Joseph de La Chassaigne⁵⁴ qui, comme Florimond de Raemond⁵⁵, était un grand collectionneur d'objets antiques. Il avait accumulé dans sa propriété tant d'antiquités, qu'elle avait reçu le surnom de « villa d'Ausone ». M. de Marcis écrit au vers 9 : « *Burdigala Ausonio multum debere fatetur* » (« Bordeaux reconnaît devoir beaucoup à Ausone »), soulignant ainsi la fonction inspirante et presque providentielle d'Ausone pour la ville.

Dans le *Prosphonematicon* aussi, l'éloge d'Ausone (v. 165-169) souligne en creux l'importance de Bordeaux :

*Hic Augustorum || praeceptor || Magnus & ille
Ausonius || genitus : || Romae || cui || Consulis ampla
Contulit ob meritum || Gratianus || munera Vati.
Felix terra uiri partu, quem Phoebus amavit,
Quique per ora uirum uolitans haud interit unquam.*

Ici le Grand précepteur des empereurs et ce fameux Ausone est né : Gratien a apporté à ce Poète les importantes fonctions de Consul de Rome en récompense de son mérite. Terre heureuse par l'enfantement de l'homme que Phébus a aimé et qui, volant de bouche en bouche⁵⁶, ne disparaît jamais.

La triple fonction d'Ausone, comme précepteur, consul et poète est rappelée dans ces vers. Le jeu de mot entre le *nomen* d'Ausone (*Magnus*) et l'adjectif *magnus* de même que les césures qui mettent particulièrement en exergue les termes *praeceptor*, *Romae* et *Gratianus*, insistent sur le fait qu'un Bordelais lettré a pu accéder à des très hautes fonctions dans l'empire romain. Les contemporains pouvaient donc encore espérer profiter de son influence.

En outre, M. de Marcis a voulu comparer Bordeaux à Paris, pour montrer son autorité comme capitale de l'Aquitaine (v. 98-101) :

*[...] amat sua rura colonus,
Pastor oues : urbs uestra tibi sit Carole curae.
Quae tantum inter Aquitanas caput extulit urbes,
Quantum omnes inter populosa Lutetia surgit.*

[...] Le cultivateur aime ses champs, le pasteur ses brebis. Que votre ville soit l'objet de tes soins, Charles. Elle a autant élevé sa tête parmi les villes d'Aquitaine que la populeuse Lutèce se dresse parmi toutes.

Il oubliait alors prudemment toute allusion à l'esprit séditieux des Aquitains, notamment à la révolte de la gabelle de 1548, lors de laquelle les Bordelais rebelles avaient massacré, le 21 août, le lieutenant général Tristan de Moneins. L'auteur du *Prosphonematicon*

54 Nommé cinquième président au Parlement de Bordeaux en 1568, Joseph de La Chassaigne fut aussi le beau-père de Michel de Montaigne. C'est lui qui édita le tombeau poétique en l'honneur d'Arnaud de Ferron en 1565. Voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 660.

55 Florimond de Raemond (c. 1540-1601) fut un magistrat et collectionneur bordelais ; voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, p. 1020.

56 On trouve l'expression *uirum uolitare per ora* chez Virgile (*Géorgiques*, 3, 9).

reconnaissait plutôt la pleine autorité du souverain sur Bordeaux et, tandis qu'il évoquait les guerres de religion (v. 136-141), il soulignait la volonté de paix de la ville et son désir de se rallier au roi. Les Bordelais étaient partagés entre le souhait d'obtenir une certaine liberté et indépendance vis-à-vis du pouvoir royal et le besoin d'être une partie intégrante du royaume de France, au même titre que d'autres grandes villes. Dans ce jeu de rivalités, l'autorité tutélaire d'Ausone renforçait les prétentions de la capitale de la Guyenne et M. de Marcis, au même titre que ses collègues et amis bordelais, tentait d'en tirer parti.

Maurice de Marcis, d'abord homme de droit, n'est certes pas comparable à un Montaigne, à un Étienne de La Boétie, à un Pierre de Brach⁵⁷ ou à un Élie Vinet, quatre figures mémorables des milieux culturels bordelais du XVI^e siècle. Pour autant, son milieu social l'a naturellement porté à prendre fait et cause pour sa ville et à mettre en valeur son patrimoine matériel et culturel. Il participa en effet activement à faire de Bordeaux un centre humaniste vivant et dynamique. Latiniste, érudit et antiquaire, il contribua à travers trois ouvrages et par son engouement pour la création du collège de Guyenne à la vie intellectuelle bordelaise. Maurice de Marcis est typiquement l'exemple de ces poètes complètement oubliés mais qui pourtant prirent part à la défense de la légitimité et de l'indépendance, au moins intellectuelle, de Bordeaux. Dans cette perspective, le poète local Ausone devenait un ancêtre idéal, un modèle.

57 Quoique Pierre de Brach n'ait en réalité pas toujours connu une critique très positive : voir G. Grente, M. Simonin, *Dictionnaire...*, 1, p. 183, où l'on dit de lui qu'« il a mérité son oubli ». Ses œuvres présentent toutefois davantage d'intérêt qu'on a pu le dire, comme s'efforce à le montrer C. Cavallini, par exemple dans son ouvrage *Pierre de Brach. La Masquarade du triomphe de Diane : et autres textes de théâtre*, Paris, Hermann, 2012.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

AUSONE, D. *Magni Ausonii Burdigalensis poëtae, Augustorum praeceptoris, uirique Consularis opera, Tertiae fere partis complemento auctoria, & siligentiore quam hactenus, censura recognita*, Lyon, Jean de Tournes, 1558. [Numérisé en ligne]. Österreichische Nationalbibliothek. Disponibilité et accès http://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_%2BZ180461104

AUSONE, *Ausonii Burdigalensis... omnia, quae adhuc in veteribus bibliothecis inveniri potuerunt, opera, adhaec, Symmachi, & Pontii Paulini litterae ad Ausonium scriptae : tum Ciceronis, Sulpicia, aliorumque quorundam veterum carmina nonnulla, cuncta ad varia, vetera, novaque exemplaria emendata, commentariisque illustrata per Eliam Vinetum [...]*, Bordeaux, Simon Millanges, 1580. [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3296585.r=elie%20vinet?rk=21459;2>

MARCIS, Maurice de, *Mauritii Martii Burdigalensis Epigrammata. Ad Clariss. uirum atque Praesidem ampliss. D. Christophorum Roffiniacum Cosagium*, Bordeaux, Fr. Morpain, 1563. [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3297874.r=epigrammata%20mauritii%20martii?rk=21459;2>

MARCIS, Maurice de, *Prosphonematicon, sive de aduentu christianissimi regis Caroli IX. in suam urbem Burdigalam Mauricii Marcii Burdigalensis Carmen. Ad eundem*, Paris, Thomas Richard, 1565. [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1349630?rk=21459;2>

MARCIS, Maurice de, *Hierographiae Romanae ab Vrbe condita usque ad Constantinum Maximum libri tertius, quartus et quintus: authore anonymo. decimo sexto saeculo exaratus videtur.* (Ms. Latin 5824) [Numérisé en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponibilité et accès <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc64804n>

SOURCES SECONDAIRES

COOPER, Richard, « Histoire et archéologie de la Gascogne antique au XVI^e siècle », *Écritures de l'histoire (XIV^e-XVI^e siècle). Actes du colloque du Centre Montaigne, Bordeaux, 19-21 septembre 2002*, D. Bohler, C. Magnien-Simonin (dir.), Droz, Genève, 2005, p. 143-166.

COURTEAULT, Paul, *Geoffroy de Malhyn. Magistrat et humaniste bordelais (1545 ?-1617). Étude biographique et littéraire suivie de harangues, poésies et lettres inédites*, Paris, Honoré Champion, 1907.

COURTEAULT, Paul, « Poésies de Maurice de Marcis », *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, Bordeaux, jan.-déc. 1959, p. 1-64.

GRENTE, Georges, SIMONIN, Michel, *Dictionnaire des lettres françaises : le XVI^e siècle*, Paris, Fayard, 2001.

LAIGNEAU-FONTAINE, Sylvie, « L'Ausone du *sodalitium Lugdunense* », *La Réception d'Ausone dans les littératures européennes*, É. Wolff (dir.), Bordeaux, Ausonius éditions, 2019, p. 315-331.

LEGROS, Alain, « Inscription du linteau de la porte du collège de Guyenne de Montaigne », [En ligne]. Bibliothèques Virtuelles Humanistes – 03/09/2013 [Page consultée le 20 décembre 2022]. Disponibilité et accès <https://montaigne.univ-tours.fr/inscription-college-guyenne/#Linteau/>

LEMERLE, Frédérique, « Les villes du royaume de France à la Renaissance : entre antiquités et modernités », *Seizième siècle*, n°9, 2013, p. 37-45.